



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

OFFRE D'EMPLOI

(Affichage à l'externe)

INSPECTEUR. TRICE EN URBANISME

Date d'affichage : 29 mai 2024

Type de poste : Syndiqué à temps plein — permanent

La Municipalité de Pontiac est située dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Adjacente à la ville de Gatineau, le vaste territoire de 446,87 kilomètres carrés de Pontiac est délimité au sud par la rivière des Outaouais qui trace la frontière avec l'Ontario. La Municipalité compte une équipe de plus de 50 employés(e)s et accueille une population de plus de 6 000 résidents. Pontiac offre un milieu de vie attrayant et bucolique à ses citoyens et aux nombreux villégiateurs qui fréquentent les abords de la rivière des Outaouais et le parc de la Gatineau. Ces derniers apprécient grandement de vivre la ruralité dans toute sa splendeur, tout en bénéficiant des nombreux avantages liés à la proximité des centres urbains.

Description sommaire

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, l'inspecteur. trice en urbanisme traite les demandes d'informations, de permis, de certificat et de modification réglementaire.

L'inspecteur. trice accomplit les tâches se rattachant à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité ainsi que les lois ou les règlements provinciaux dont l'application relève de la Municipalité.

Il ou elle effectue les inspections sur le terrain pour s'assurer de la conformité des permis ainsi que pour faire appliquer la réglementation municipale.

Tâches et responsabilités

- Fournir tout renseignement requis par les citoyens sur les différents règlements (zonage, construction, lotissement, permis et certificat, propreté et salubrité, etc.) ;
- Recevoir les citoyens et délivrer les permis et certificats ;
- Examiner les demandes de permis, analyser les plans fournis pour le respect des codes en vigueur et demander les modifications s'il y a lieu ;
- Appliquer les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux ainsi que leurs lois applicables ;
- Recevoir les plaintes concernant les politiques et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux, les analyser, préparer les avis et en assurer un suivi selon la procédure ;
- S'assurer que les propriétaires ont obtenu les permis ou autorisations nécessaires à la réalisation de leurs travaux et donner un ordre d'arrêt des travaux s'il y a lieu ;
- Assurer le suivi des permis dans le but de vérifier la conformité et émettre les attestations de fin de travaux ou rédiger les avis de non-conformité s'il y a lieu ;
- Maintenir des liens avec les organismes paramunicipaux afin d'assurer l'application de leurs réglementations et leurs politiques respectives en aménagement et en construction ;
- Effectuer différentes recherches et analyses techniques, en lien avec des demandes d'accès à l'information ;
- Assurer un suivi pour la réception des rapports d'installations septiques, retranscrire les informations dans AccèsCité Territoire, module installation septique ;
- Appliquer des techniques de stabilisation de rives en allant voir sur les terrains, faire un rapport

au propriétaire et les diriger pour les procédures à suivre ;

- Préparer des rapports écrits et émettre des recommandations au sujet des dossiers à soumettre au Comité consultatif en urbanisme ;
- Préparer les dossiers et documents à présenter aux différents comités (demande à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec [CPTAQ], dérogation mineure, plan d'implantation et d'intégration architecturale, projet particulier, demande de modification, etc.) ;
- Émettre des constats d'infractions, préparer les dossiers de la preuve pour la cour municipale et y représenter la municipalité ;
- Participer à la campagne de propreté en vertu de la réglementation en vigueur ;
- Produire de différents rapports à la demande du supérieur immédiat ;
- Connaître et agir en conformité avec la politique en santé et sécurité au travail ainsi que le programme de prévention ;
- Intervenir à titre de représentant de la municipalité dans divers dossiers ou événements ;
- Accomplir toute autre tâche connexe liée à l'emploi.

Exigences et qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaire en aménagement du territoire, en urbanisme, géographie ou en toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente ;
- Détenir un minimum de 2 ans d'expérience dans des fonctions similaires en milieu municipal ;
- Posséder une excellente connaissance et compréhension du Code municipal et des autres lois et règlements ;
- Être familier avec l'application des lois et des règlements suivants :
 - La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et des règlements qui en découlent ;
 - La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) ;
 - La Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ;
 - Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques, bureautiques et logiciels couramment utilisés dans le monde municipal (AccèsCité Territoire [atout], suite Office, Outlook, etc.) ;
- Avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit ;
- Posséder un permis de conduire valide et une voiture.

Qualités personnelles, habiletés et aptitudes recherchées

- Agir avec tact et diplomatie envers le public et faire preuve de bon jugement ;
- Être en mesure de résoudre des conflits et avoir un bon sens politique et faire preuve de bon jugement ;
- Être en mesure d'entretenir d'excellentes relations avec tous les intervenants ;
- Faire preuve de créativité, de dynamisme, d'autonomie et de bon jugement ;
- Être une personne intègre, honnête et digne de confiance ;
- Rigueur dans l'application des tâches et respect des procédures ;
- Aptitude à analyser et à rédiger des rapports clairs et concis ;
- Capacité à résoudre de problèmes et être axée sur la solution ;
- Contribuer à l'esprit d'équipe.

Statut et conditions salariales

Il s'agit d'un poste syndiqué à temps plein du lundi au vendredi de 8 h à 16 h équivalent à 35 heures par semaine. Le salaire annuel de cet emploi varie de 55 929 \$ à 67 686 \$, selon la convention collective en vigueur. Cette offre d'emploi s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes et nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Si vous avez le profil recherché, veuillez nous faire parvenir par courriel votre curriculum vitae en indiquant la mention poste Inspecteur. trice en urbanisme dans l'objet de votre courriel, et ce **avant le 19 juin 2024, à 16 heures.**

Veuillez adresser votre correspondance à emplois@municipalitepontiac.ca

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Nous vous remercions de votre intérêt et communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Date d'entrée en poste :

Suivant l'adoption d'une résolution d'embauche du conseil municipal.